

Compte-rendu
Visite de quartier n°4 – La Conche, Les Gîtes, Bas de la Grande rue
19 novembre 2016



La rencontre débute à 10 heures en présence de plusieurs élus et d'une trentaine d'habitants.

Synthèse des points abordés lors de l'échange

Carrefour de la rue de la Conche :

Laurence THERY présente l'étude réalisée par le cabinet EGIS qui prévoit entre autre un aménagement léger du carrefour entre la Grande rue et l'avenue de l'Ancien-tram. Cette présentation fait l'objet de remarques des habitants qui ont été transmises au cabinet EGIS qui s'est engagé à les intégrer.

Les interrogations des habitants portent également sur le carrefour entre la Grande rue et la rue de la Conche.

Suites : une étude complémentaire a été commandée au cabinet EGIS afin de prévoir des aménagements légers.

Les habitants interrogent également les élus sur le carrefour avec la RD 1090. Laurence THERY rappelle que la commune a sollicité à plusieurs reprises le Département de l'Isère pour la réalisation d'un giratoire. Le Département s'y est à chaque fois opposé.

Suites : Suite à la visite de quartier, Laurence THERY a sollicité un rendez-vous avec les conseillers départementaux du Département pour renouveler sa demande.

Comme certains l'ont proposé, les riverains sont fortement encouragés à réaliser une pétition afin que le Maire puisse la présenter lors d'un rendez-vous avec les conseillers départementaux.

Projet immobilier :

Cécile OUDJAOUDI présente le projet immobilier en cours à proximité du quartier de la Conche.

Les habitants présents demandent à être associés à la phase chantier.

Suites : les services de la commune ainsi que le promoteur du projet sont prévenus. Les riverains seront associés en amont des travaux, à la 1^{ère} réunion de chantier.

Questions diverses :

Réfection de la rue de la Conche

- Des riverains souhaiteraient que la rue de la Conche soit correctement refaite pour éviter notamment l'écoulement de graviers lors de fortes pluies.

Suites : Laurence THERY a précisé que la réfection de la rue serait réalisée après les dernières interventions sur le réseau gaz, afin de ne pas avoir à intervenir à deux reprises.

Lignes électriques de la rue de la Conche

- Des riverains souhaiteraient que les lignes électriques de la rue de la Conche soient enfouies.

Suites : une demande de devis a été réalisée afin d'intégrer ces travaux dans la programmation pluriannuelle de la commune mais l'enfouissement des lignes de la rue de la Conche n'est pas retenue en priorité à 3 ans.

Réfection du pilier du bassin

- Le mauvais état d'un des piliers du bassin suscite des inquiétudes.

Suites : les services techniques ont été prévenus et la réfection est désormais programmée.

Entretien des rues du hameau de la Conche

- Des habitants présents signalent un manque d'entretien des rues du hameau.

Suites : les services techniques de la commune ont été alertés et une vigilance accrue leur a été demandée.

Assainissement et réseaux

- Des habitants s'inquiètent de regards bouchés rue de la Conche.

Suites : les services techniques sont prévenus et l'intervention nécessaire est programmée.

- Des riverains s'inquiètent de l'écoulement d'eau sur une partie en pente de la rue de Gagnoux.

Suites : André GONNET rappelle que cet écoulement provient d'une fuite sur le réseau de la source et que malgré les investigations, l'origine de la fuite n'a pas été trouvée. Un professionnel va être une nouvelle fois mandaté pour trouver l'origine de ces fuites.

- Des questions sont posées sur le raccordement de réseaux d'eaux usées.

Suites : André GONNET précise qu'il manque deux jonctions pour raccorder les réseaux. Les travaux nécessaires sont inscrits dans le cadre de la programmation pluriannuelle des travaux de la commune.

Elagage d'arbres rue de la Conche

- Des riverains s'interrogent sur l'élagage d'arbres rue de la Conche. Mme le Maire rappelle que ces arbres sont chez un particulier et qu'elle a demandé au propriétaire concerné que l'élagage soit réalisé.

Esthétique des constructions au bas de la Grande rue

La question de l'esthétique des maisons en cours de construction en bas de la Grande rue est posée. Cécile OUDJAUDI rappelle que ces constructions respectent les obligations du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La finalisation de l'aspect extérieur de ces maisons et la pose de haies amélioreront l'esthétique finale du lieu.

Gens du voyage

- Des habitants font part de leurs interrogations concernant l'installation de Gens du voyage dans la zone du Bresson à plusieurs reprises en 2016.

Laurence THERY rappelle que la compétence d'accueil des Gens du voyage revient à la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan (CCPG). La CCPG ne remplit pas encore ses obligations en matière d'aires d'accueil, ce qui amène l'Etat à refuser d'intervenir lors d'une occupation illégale de terrain sur le territoire de la CCPG. Laurence THERY et André GONNET précisent que lors d'une installation tout est mis en œuvre pour qu'il n'y ait pas de nuisances pour les usagers des équipements concernés. Si la discussion est généralement possible avec la plupart des groupes de Gens du voyage, des difficultés ont été rencontrées cette automne avec l'un d'entre eux, qui a décidé d'occuper le terrain de rugby de la commune en s'y introduisant par effraction.

Suites : Un aménagement empêchant l'entrée de véhicules doit être envisagé autour du complexe du Bresson afin d'éviter que cette situation ne se reproduise.

Eclairage nocturne

- Des riverains signalent l'absence d'éclairage sur plusieurs points de la rue de Gagnoux. André GONNET rappelle qu'il est possible de signaler tout dysfonctionnement de l'éclairage public auprès des services techniques de la commune au 04 76 99 75 56 ou du secrétariat de la mairie au 04 76 92 34 34.

Suites : le prestataire a été prévenu et une des ampoules a été changée ; le prestataire en a oublié d'autres et il est mandaté pour refaire une intervention et régler définitivement le problème.